

- veiller à ce que les outils et les méthodes d'évaluation ne constituent pas des barrières pour les membres des groupes désignés;
- contribuer à l'élaboration et à la mise à jour du plan d'action relatif à l'équité en matière d'emploi pour le Ministère.

**Personne-ressource :**  
**HRP - Edifice Pearson D4-165**  
**Direction de la politique en matière de ressources humaines**  
**Conseillers de l'équité en matière d'emploi**  
**Téléphone : (613) 996-8398, (613) 944-1968;**  
**télécopieur : 992-3492**

Chaque bureau a son propre coordonnateur. Identifiez votre coordonnateur en consultant notre site web : <http://intranet.lbp/departement/spd/sps/sps04-e.asp>

Notre équipe s'est engagée à édifier une nouvelle culture au sein du ministère des Affaires extérieures et du Commerce international. Vous êtes un intervenant clé dans l'atteinte de cet objectif. Bienvenue à bord!

**Doreen Séguin**  
*Conseillère de l'équité en matière d'emploi*  
*Direction de la politique en matière de ressources humaines*

## Une nouvelle division intègre les affectations

La transparence est la clé de la création de la nouvelle Direction des affectations (HPF) qui a été établie dans le but d'éliminer les distinctions, la discrimination et les barrières aux occasions d'affectation qui se présentent à tous les groupes d'employés, permutants et non-permutants (affectations uniques à l'étranger pour ces derniers).



Guy Saint-Jacques dirige la nouvelle direction des Affectations chargée de l'affectation de tous les employés permutants et des affectations uniques du personnel non permutant.

Le directeur Guy Saint-Jacques y travaille. « Nous faisons de réels efforts pour améliorer la transparence du processus d'affectation », dit-il. HPF, qui est devenue le guichet unique pour les gestionnaires, affiche maintenant toutes les affectations sur Intranet afin d'en généraliser l'accès. Une autre étape verra la publication, dans un avenir rapproché, des directives et des critères qui permettront aux gens de connaître le processus de décision concernant les affectations. Voilà quelques-unes des nombreuses suggestions qui font partie du Plan d'action des ressources humaines fondé sur les recommandations des Champions de même que sur les stratégies en matières de ressources humaines, annoncées précédemment par les sous-ministres.

En prenant en considération tous les groupes d'une direction à la fois, on peut alors éviter des anomalies. Les processus sont normalisés pour faciliter et encourager, par exemple, les affectations uniques d'employés non-permutants. L'affectation des couples d'employés, spécialement de différents services, s'avère ainsi plus efficace.

Pour affecter les gens à leur satisfaction ainsi qu'à celle du Ministère, il faut considérer les autres programmes de perfectionnement du MAECI qui alimentent le processus d'affectation. La formation figure au haut de la liste de ces programmes parce qu'elle est conçue pour accroître la mobilité et les perspectives de carrière de chaque employé.

« Nous tentons de raffiner les directives d'affectation pour permettre aux employés qui présentent le bon profil de décrocher n'importe quel emploi qui devient disponible », dit M. Saint-Jacques. Par exemple, le nouveau programme de perfectionnement du Service extérieur (PPSE) échelonné sur cinq ans forme et prépare les gens en vue d'une affectation au pays ou à l'étranger. D'autre part, la mise en oeuvre de la Norme générale de classification (NGC) pourrait regrouper des employés pour la création d'une seule catégorie d'adjoint administratif. Un groupe de travail sera mis sur pied afin d'examiner les voies qui s'offrent à la mise en commun de groupes non-permutants afin d'accroître la mobilité. « Le but est d'offrir aux employés de meilleures perspectives de carrière et une gamme plus large d'affectations » de dire M. Saint-Jacques.

HPF s'intéresse également à la promotion de la mobilité entre services. « Nous tentons d'éliminer les décisions improvisées », dit M. Saint-Jacques. « Nous devons établir des règles si nous voulons que des employés intègrent un autre service de façon permanente, au lieu de répondre simplement à une affectation. »

Le recrutement latéral constitue aussi un point sensible que l'on doit éclaircir. « Nous voulons nous assurer de la présence de bons candidats qui possèdent les compétences nécessaires, au fur et à mesure que les besoins du Service extérieur évoluent », dit-il.

Le Service des délégués commerciaux a pris d'intéressantes initiatives ces dernières années, des initiatives qui émanent du besoin d'évaluer le travail des agents ici et à l'étranger. HPF travaille de près avec ce service du MAECI parce que le recrutement et la formation sont liés à l'affectation des agents, et plus tard à la satisfaction des besoins et des attentes des entreprises.

HPF collabore étroitement avec la Direction du recrutement, de l'orientation professionnelle et des promotions (HPC) pour aider les employés à planifier leur carrière. M. Saint-Jacques dit que les deux directions travaillent ensemble, par exemple, au recrutement et à la promotion, en plus d'échanger des renseignements sur des questions liées au perfectionnement professionnel. Lorsqu'on l'interroge sur les mérites de la spécialisation, il suggère que les employés développent deux spécialités, l'une ayant trait à un secteur géographique et l'autre, à une capacité fonctionnelle, comme le droit, les rapports économiques, l'expansion du commerce, la politique commerciale, etc. La langue est également très importante. Le Ministère a besoin de gens qui ont appris des langues difficiles à maîtriser et qui sont prêts à accepter plus d'une affectation dans des pays où l'on parle ces langues. À l'heure actuelle, seulement 16 p. cent des emplois qui exigent la connaissance d'une langue étrangère sont occupés par des agents qui possèdent le niveau de compétence recommandé. HPF travaille de concert avec l'ICSE sur cette facette de la formation en vue des affectations.



Une session du Programme d'orientation en supervision à eu lieu du 5 au 13 janvier au Campus bisson. Sur la photo, à l'arrière: Jean Riopel, URR, Roberto Edjoc, CFSM, Jaclyne Campeau, CFSM, Teresa Butler, SXIM, Rod Lemmex, instructeur, Pierre Prieur, SXTT, Kim Girtel, AER, William Boggs, SXTT et François Bazinet, SXTC; dans la rangée du centre: Hélène Gaudreau, MINA, Trudy Adams, EAI, Louise Rousseau, PJP, June Lemmex, instructeur, Rose Regimbald, SIX, et Sharon Kessel, gestionnaire du programme. Absents: Jasmine Panthaky et Perry Marleau.